

C'EST À VICHY

AGIR ²⁰³⁵
VICHY
UNE VILLE QUI
CHANGE

N° 125
FÉVRIER 2023



VICHY
PATRIMOINE MONDIAL

Supplément
AGENDA

FÉVRIER
MARS
AVRIL

2023



VŒUX 2023 - Le 9 janvier le maire a adressé ses vœux aux commerçants venus nombreux à l'Hôtel de Ville, puis le 19 janvier c'est à l'Opéra qu'il a présenté ses vœux devant plus de 1 600 personnes. L'occasion pour lui de présenter les projets « AGIR 2035 » de la Ville : Renaissance du cœur thermal, gestion des ressources en eau et en énergie, ville sportive, nouveaux commerces, grands projets immobiliers...



RÉUNIONS DE QUARTIER - Les réunions de quartier se sont tenues du 24 janvier au 8 février 2023. L'occasion pour le maire et les élus d'échanger sur les projets et les attentes des habitants des 11 quartiers de la ville de Vichy.



PARIS-NICE - Lors de la conférence de presse du 5 janvier, l'organisation de la célèbre course Paris-Nice qui fête cette année ses 90 ans a dévoilé son tracé. Le 8 mars 2023, la 4^e étape ralliera Saint-Amant-Monrond à la Loge des Gardes en passant par Vichy !

INFOS SERVICES

RECENSEMENT

Jusqu'au 25 février, participez au recensement. Un échantillon de 8% de la population réparti sur l'ensemble du territoire vichyssois, ayant reçu un courrier, recevra la visite d'un des 7 agents recenseurs munis d'une carte professionnelle. Le retour des questionnaires doit se faire prioritairement par internet sur le site www.le-recensement-et-moi.fr en utilisant les codes d'accès personnels remis par l'agent recenseur. Les personnes souvent absentes de leur domicile ou ne disposant pas d'un accès à internet, pourront confier leurs questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin également concerné par le recensement, qui les remettra à leur agent recenseur, ou les retourner directement en mairie, au service population. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Service Population de la Mairie de Vichy, place de l'Hôtel de Ville ou par téléphone au 04 70 30 17 21.

OUVERTURE D'UNE ÉCOLE BILINGUE MONTESSORI À VICHY

Dès septembre 2023 une école laïque hors contrat appliquant la pédagogie Montessori va ouvrir ses portes dans les locaux de l'école Chateaudun au 13 rue de Provence, elle accueillera des enfants de 3 à 12 ans. La prochaine réunion d'information à destination des familles intéressées se déroulera le samedi 18 mars à 9h30 sur inscription. <http://vichy-montessori.fr>

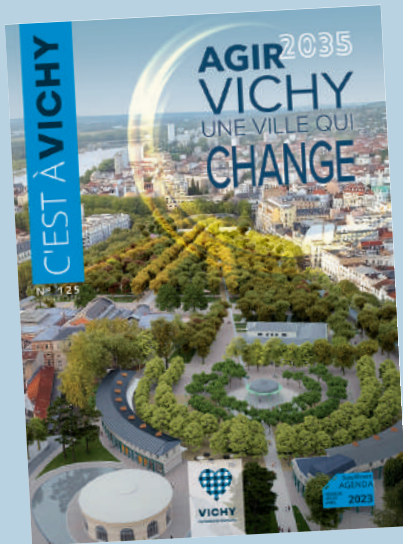
MUTUELLE COMMUNALE

Depuis le 1^{er} janvier 2019 dans le cadre de la convention signée par l'association Mut Com et le CCAS de Vichy, la Ville de Vichy propose à ses administrés un contrat collectif de mutuelle santé, à adhésion facultative et à tarif négocié. Cette mutuelle est ouverte à tous les habitants qui pourront ainsi bénéficier d'une couverture maladie complémentaire, de qualité, à des prix avantageux.

La Mutuelle Communale offre aussi des services complémentaires pour les adhérents :

Plate-forme d'amélioration du pouvoir d'achat (*nombreuses réductions et avantages*). Télémédecine 7jours/7 et 24h/24. Plateforme de services et d'écoute, d'accompagnement et d'assistance à chaque étape de la vie. Maintenir le lien social pour les plus de 55 ans en remboursant 40 €/ assuré tous les ans pour l'adhésion à une association culturelle ou sportive. Lutter contre la sédentarité et l'obésité en remboursant 40 €/ assuré tous les ans pour une licence sportive, porté à 60€ pour les moins de 16 ans. Chèque-cadeau pour toute naissance quel que soit le niveau de garanties. Lorsqu'un adhérent est licencié d'un club sportif, 30€ sont offerts en bon d'achat au Club pour acheter du matériel.

Pour adhérer à cette mutuelle vous pouvez vous rendre au **CCAS de Vichy** au 21 rue d'Alsace, tous les lundis de 13h30 à 17h et les mercredis et vendredis de 8h30 à 12h.



N°125 - FÉVIER 2023
22.000 exemplaires
Dépôt légal à parution - N° ISSN : 1279-936X

Directeur de publication
Sébastien Delamare

Conception et rédaction
Direction de la Communication

Imprimerie
Decombat



Crédits photos

François Fonty
Vichy Sport
Vichy communauté
Cie de Vichy
Bruhat et Bouchaudy Architectes
CRR Architectures
CHM Architectes
Axe Saône
Christophe Morlat
Lydie Alliot
Cédric Carmié
Laurence Plancke
DR

C'EST À VICHY
MAIRIE DE VICHY
B.P. 42158 - 03201 VICHY CEDEX
+33 (0)4 70 30 17 17
www.ville-vichy.fr
webmaster@ville-vichy.fr

ÉDITO



Frédéric AGUILERA

*Maire de Vichy
Président de Vichy Communauté
Vice-Président du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes*

Renaissance du cœur thermal, destination sportive incontournable, qualité de vie, lutte contre le réchauffement climatique, dynamique commerçante, voilà quelques illustrations, parmi beaucoup d'autres, de notre action depuis trois ans pour faire de Vichy, une Reine rayonnante, une ville désirable, la ville du mieux vivre. Ce numéro de « C'est à Vichy » présente un bilan de mi-mandat, l'occasion de faire un état des lieux de trois années au cœur des différents projets qui s'inscrivent dans la mise en œuvre de notre projet de ville « AGIR 2035 ».

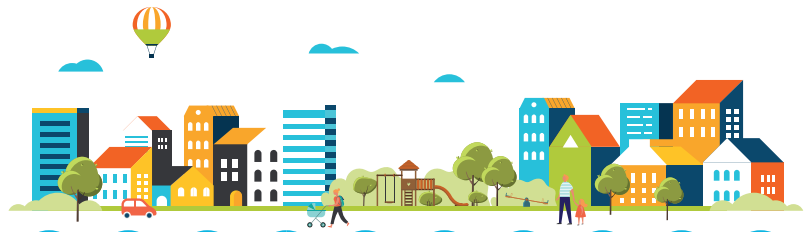
Pour débuter l'année 2023, je souhaite regarder l'avenir avec optimisme. Bien sûr, il ne s'agit pas d'un optimisme déconnecté de la réalité, qui nous confronte à un contexte difficile. Il s'agit d'une année où nous allons observer notre ville d'un regard neuf : la Reine des Villes d'Eaux change et s'apprête à se parer de ses plus beaux atours avec le projet de Renaissance du cœur thermal qui entre dans sa phase opérationnelle. Le projet de restauration du parc des Sources revêt une dimension écologique et environnementale importante à travers un parc arboré qui sera régénéré avec de nouvelles essences adaptées afin de favoriser la biodiversité et s'adapter au changement climatique. Notre projet de territoire vert et bleu fait également de la ressource en eau, un bien commun dont la préservation et la gestion optimisée sont des priorités environnementales absolues

pour Vichy et Vichy Communauté.

Une année 2023 qui rime également avec « exploits » pour Vichy, destination sportive incontournable à l'échelle internationale. À l'aube des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, onze fédérations nationales (France, USA, Canada...) dans différentes disciplines, ont déjà choisi la cité thermale pour s'y préparer, pas moins de 68 compétitions seront accueillies à Vichy dont les *Global Games*, au mois de juin. La plus grande compétition internationale de sport adapté réunira 1200 sportifs déficients intellectuels, porteurs de Trisomie 21 ou autistes à travers 12 disciplines officielles qualificatives pour les Jeux Paralympiques de Paris 2024. Ces grands rendez-vous constituent des événements majeurs dont les retombées économiques seront considérables pour notre territoire.

Mens sana in corpore sano, si le sport cultive l'esprit, la 13^e édition des *Grandes Rencontres* apportera les nourritures spirituelles nécessaires pour susciter le débat avec des invités prestigieux au micro de Philippe Lapousterle, architecte de ce rendez-vous culturel vichyssois incontournable.

« *Face au monde qui change, il vaut mieux penser le changement que changer le pansement* » écrivait Francis Blanche. Chaque changement d'année est source d'espoir, de renouveau, et formuler un vœu c'est y croire, se projeter, ouvrir son esprit. ■



POINT D'ÉTAPE AGIR 2035 :



AFFIRMER NOTRE STATUT DE REINE DES VILLES D'EAUX DU XXI^E SIÈCLE

PILIER 1

Vichy change ! Fin 2021, la Ville de Vichy a lancé son plan d'action « AGIR 2035 ». Dans ce document, nous faisons un point d'étape sur l'année 2022 et les réalisations de la Ville de Vichy en matière de thermalisme.



SPORT : L'ACCUEIL DE GRANDS ÉVÉNEMENTS ACCÉLÈRE !

Vichy veut s'affirmer comme une destination sportive incontournable à l'échelle internationale. En la matière, l'année 2022 constitue un record en termes d'accueil d'événements et de stages de préparation sportive : **14 000 athlètes reçus, 419 rencontres et événements sportifs accueillis.**

Dans les années à venir, cette dynamique s'amplifiera. Pour l'année 2023, **ce sont déjà 68 compétitions qui sont programmées** dont 10 compétitions nationales et 7 compétitions internationales. Côté stages, et dans la perspective des JO de Paris 2024, 11 délégations nationales olympiques et paralympiques ont déjà choisi Vichy pour leur préparation sportive. Des discussions sont également en cours pour accueillir de nouvelles délégations d'ici aux JO de 2024, et au-delà.

une double halle omnisports de 4 000 m². La rénovation de ce site sportif historique, engagée en 2021, implique aussi la mise aux normes de cinq terrains de football et rugby, la rénovation des voiries et des parkings sur l'ensemble du site.

- **CREPS Vichy 2023** : soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'État et l'Agence Nationale du Sport, le CREPS met en œuvre son plan de transformation, comprenant la création d'un pôle santé et performance de 2 500m², la modernisation des hébergements et la création d'un nouvel espace restauration. Le chantier de rénovation est bien engagé : les premiers bâtiments et équipements ont été livrés en 2022 et l'ensemble du CREPS devrait être finalisé courant de l'année 2023.

- **Sporting Tennis** : l'agglomération porte un projet ambitieux pour le Sporting Tennis, en lien avec le Club du Sporting Tennis, le Comité Départemental, la Ligue Auvergne Rhône-Alpes et la Fédération Française de Tennis. Le futur site de 3,5 ha, dont les travaux débuteront courant 2023 pour une durée de 18 mois, accueillera entre autres, deux halles couvertes, un court central en terre battue, des terrains extérieurs, de nouveaux vestiaires et un Club House.

MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : VERS L'EXCELLENCE !

Vichy, forte de son plateau sportif de **500 hectares**, est engagée dans un plan de modernisation de ses infrastructures et équipements :

- **Parc Omnisports Auvergne-Rhône-Alpes - Vichy** : au printemps 2023, le Parc Omnisport accueillera un nouveau pôle d'athlétisme de haut niveau, un vestiaire « pro » haute performance et

CULTURE : INNOVER ET S'OUVRIRE À TOUS PUBLICS !

La programmation culturelle de Vichy, déjà foisonnante avec ses **55 000 spectacles vivants**, a engagé l'enrichissement de son offre depuis 2 ans. De nouveaux rendez-vous « hors les murs » ont ainsi été lancés depuis 2021 (*spectacles en plein air gratuits avec la saison Vichy Culture Estivale, Opéra ouvre-toi, lectures dans les parcs*) et des expérimentations culturelles ont été lancées (*Escape Game, expérience sonore Fausse Note...*).

Côté équipements culturels, l'année 2021 a été marquée par la **rénovation**

de la médiathèque Valery-Larbaud, repensée et ouverte sur la place de la Victoire, et **la réouverture de l'emblématique Théâtre de Verdure**, scène à ciel ouvert de 2 500 places.

En 2022, c'est par l'organisation des « **Assises de la Culture** » que Vichy a lancé sa réflexion qui permettra d'écrire son nouveau projet culturel pour les 10 années à venir. Ce projet, construit en concertation avec les publics, les associations et professionnels de la culture, doit être présenté à la rentrée prochaine.



En Bref

- 2020 : Vichy lance sa marque territoriale et la « Maison Vichy » pour porter l'image de la Ville et accroître son attractivité.
- **Portrait(s) à dix ans !** En 2022, l'exposition phare de la Ville de Vichy célébrait ses 10 printemps. L'édition 2023 ouvrira ses portes à compter du 9 juin.
- 24 juillet 2022 : Vichy célébrait son **premier anniversaire « UNESCO »** avec la ville de Montecatini Terme. Rendez-vous le 23 juillet prochain pour l'anniversaire des deux ans.
- **Iron Man** : avec **4 000, puis 4 300 athlètes en 2021 et en 2022**, l'IronMan Vichy a battu ses records.
- **Le Carnaval du Lac a accueilli près de 28 000 visiteurs** du 16 au 18 septembre 2022
- **Tourisme d'affaires** : Plus de 200 dossiers, et 20 000 congressistes accueillis en 2022 (+74% de croissance par rapport à 2019 année de référence avant COVID).
- **Tourisme** : 51 526 visiteurs entre mai et septembre 2022 (+9%).
- Office de Tourisme : **lancement des travaux de rénovation de l'office tourisme fin 2022.**
- Le 8 mars 2023 : **le Paris-Nice passe par Vichy** avec une arrivée à la Loge des Gardes.
- Médiathèque Valery-Larbaud :
 - Depuis 2018 : ouverture l'après-midi le premier dimanche de chaque mois de 14h à 18h
 - À partir de mai 2023, **lancement d'une résidence d'auteur avec Mangaka**, illustrateur de mangas, pour valoriser cette forme d'art et ouvrir la médiathèque à de nouveaux publics.
- Après Brisbane en Australie il y a 4 ans, **Vichy accueille les Global Games** du 4 au 10 juin 2023, compétition mondiale du sport adapté.
- **La course du Yotta XP** et Vichy s'engagent pour 4 années de partenariat. En 2023, Vichy accueillera cette nouvelle compétition les 22 et 23 juillet.

LA VILLE CHANGE !

la Ville de Vichy a adopté son projet de Ville, dossier de huit pages, le journal C'est à Vichy pour les réalisations et projets à venir dans la cité



POINT D'ÉTAPE
en 2023

« AGIR 2035 » se décline autour de quatre piliers qui font écho à ceux rédigés pour le projet d'agglomération

RENAISSANCE DU CŒUR THERMAL ET RÉNOVATION DU PARC DES SOURCES



Propriétaire de son domaine thermal depuis 2021 et désormais inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, Vichy souhaite redevenir une référence européenne dans le domaine thermal et touristique.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'ensemble du projet « Renaissance du cœur thermal » qui entrera dans sa phase opérationnelle au printemps 2023. Ce projet de transformation du cœur urbain de Vichy s'articule en trois chantiers complémentaires : la rénovation du Parc des Sources, le plan thermal « Accélération 2030 » et la rénovation du Casino - Grand Café.

• **La rénovation du Parc des Sources** : situé au carrefour des espaces emblématiques de Vichy (centre-ville, parcs, Palais des Congrès-Opéra, thermes), le Parc des Sources redeviendra un maillon central de Vichy, **une oasis urbaine attractive toute l'année.**

Après une phase de concours et d'études menées entre 2020 et 2022, le projet qui bénéficie de nombreux soutiens financiers (Europe, État, Région, Département, Fondation du Patrimoine...) entrera dans la phase de travaux au printemps 2023. Le chantier s'étalera jusqu'en 2025.

• **Le plan Thermal Accélération 2030** : le groupe France Thermes, propriétaire de la Compagnie de Vichy, a présenté fin 2021 son ambitieux plan thermal. La création du futur Resort Thermal et Touristique de Vichy comprend 50 M€ d'investissements destinés à la rénovation des Thermes les Dômes et Callou, du Vichy Célestins Spa Hôtel et de l'Hôtel IBIS. Cet ensemble devra accueillir un tout **nouveau centre thermoludique ouvert au public.** Ce plan de modernisation s'accompagnera d'une montée en gamme de l'offre thermale en trois pôles : **médecine thermale, prévention santé et luxe.**

• **Le Casino - Grand Café** : le groupe Partouche, concessionnaire de la Ville de Vichy, investira 10 M€ pour rénover l'ensemble du bâtiment, **plus ouvert sur le Parc des Sources et comprenant plus de surface de jeux.** Les travaux débuteront dans le premier trimestre 2023 et pour une durée de 18 mois.

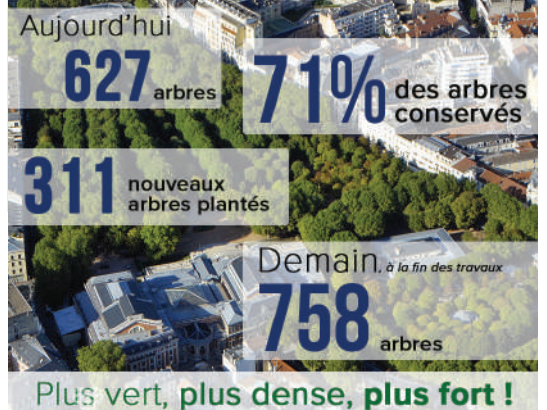


Mais Aussi...

LE FUTUR ESPACE MUSÉOGRAPHIQUE

Prévu dans la deuxième étape du projet « Renaissance du Cœur Thermal », à horizon 2030, le futur espace muséographique est entré dans sa phase d'études.

PARC DES SOURCES

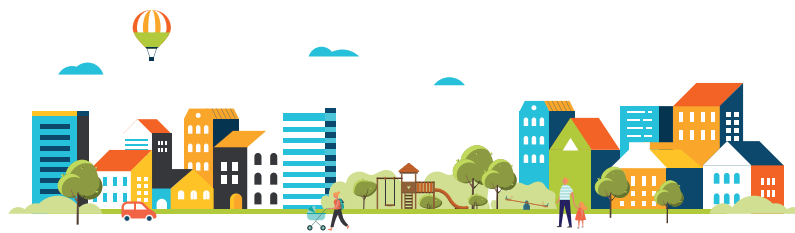


30 M€
d'investissement pour la rénovation du Parc des Sources
Avec l'État, la Région, le Département, l'Europe, la Fondation du Patrimoine

50 M€
d'investissement pour la rénovation des Thermes
par la Compagnie de Vichy

10 M€
d'investissement pour la rénovation du Casino - Grand Café
par le groupe Partouche

Des Chiffres



POINT D'ÉTAPE AGIR 2035 :



GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS

PILIER 2



ÉCONOMIE : TROIS AXES POUR SOUTENIR L'EMPLOI DANS LE BASSIN !

Sur le territoire d'agglomération, le chômage est au plus bas depuis plus de 25 ans avec un taux à 7,9%. Pour soutenir plus fortement la création d'emploi sur le bassin, alors que des turbulences s'annoncent en 2023, Vichy et son agglomération œuvrent dans trois directions :

① Attirer de nouvelles entreprises :

Vichy Communauté lance en 2023 l'extension de la zone d'activité des Ancises à Creuzier-le-Neuf pour accueillir de nouvelles entreprises, créatrices d'emplois sur le bassin. Sur les 10,5 ha de surface créée, plus de 7 ha ont déjà été commercialisés.

② Accompagner les secteurs en croissance et les industries locales :

En 2022, l'agglomération a par exemple décidé la création d'un plateau de formation à la maroquinerie pour accompagner les entreprises du secteur dans leurs besoins en recrutements qualifiés (1 200 emplois sur le bassin à l'heure actuelle).

③ **Ouvrir le territoire :** Le désenclavement routier et ferroviaire est une priorité. Le territoire se mobilise sur ces sujets en soutenant la réalisation du contournement routier Nord-Ouest et la modernisation de la ligne Clermont-Paris.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : 3000 ÉTUDIANTS AUJOURD'HUI, 4000 À HORIZON 2035 !

Un record ! En septembre 2022, ce sont plus de 3000 étudiants qui ont fait leur rentrée dans les établissements d'enseignement supérieur de l'agglomération. Fort de ce cap symbolique, l'agglomération structure sa démarche d'attractivité avec la marque « **Vichy Campus** », qui réunit l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur du territoire. En renforçant la visibilité et l'attractivité de Vichy dans ce domaine, le but est de développer l'offre de formations (actuellement plus de 50 formations post-bac disponibles), l'accès à des services pour les étudiants et viser, à horizon 2035, les 4 000 étudiants accueillis sur l'agglomération. Dès la rentrée 2023, le **nouveau bâtiment de l'ISRP / Silvy Terrade,**

réunira 430 étudiants. En accueillant l'institut des psychomotriciens et l'école d'esthétique et de coiffure Fournier-Silvy Terrade, ce nouveau site constituera un pôle de formation de 2 300 m² dédié à la santé et au bien-être.

TRANQUILLITÉ RENFORCÉE !

Vichy veut agir pour une ville sûre et renforcer la tranquillité des habitants comme celle des touristes. Le maintien de la sécurité est une compétence de l'État, mais la Ville mène des actions complémentaires dans différents domaines. En 2022, les horaires de la Police Municipale ont été élargis, particulièrement en période estivale, afin de renforcer la présence policière sur l'espace public en période de forte affluence. En complément, la Ville poursuit le déploiement des caméras de vidéo-protection. **Courant de l'année 2023, ce sont ainsi 300 caméras qui seront opérationnelles** en centre-ville mais également dans les quartiers. Depuis l'année dernière, l'usage de ces caméras a été étendu à la vidéo-verbalisation, permettant de sanctionner un certain nombre d'infractions par le moyen vidéo (*stationnement gênant, non-respect des feux tricolores, usage du téléphone portable au volant...*).

L'année 2023 verra le début des travaux de **construction du futur commissariat de Police** qui sera opérationnel fin 2024. Les travaux seront financés à 100% par l'État. Cette localisation, plus en centre-ville (*au niveau de la place Charles-de-Gaulle, sur le site de l'ancienne agence EDF*) et dans des locaux plus modernes, favorisera la proximité avec les usagers et les synergies avec la Police Municipale. À terme, le futur grand Hôtel des Polices réunira les brigades de Police Nationale et de Police Municipale sur ce site unique, apportant une plus forte coopération des policiers au service de la tranquillité de tous.



En Bref

- **Entraide :** début 2021, la Ville de Vichy a lancé le dispositif « **Voisins Vigilants et Solidaires** », une plateforme d'entraide favorisant, notamment, la lutte contre les cambriolages.
- **Proximité :** en 2022, la Police Municipale a mis en place ses permanences de proximité afin de favoriser les échanges avec les habitants. Ce dispositif est reconduit en 2023.
- **Vie associative et quartiers :** Vichy compte 600 associations et 11 comités de quartier.
- **Forum des associations :** le 10 septembre dernier, le forum de rentrée a réuni 3 248 visiteurs et 163 associations. Il se tiendra cette année le 9 septembre.
- **Pratique sportive :** le dispositif « **Sport ça me dit** » propose désormais la découverte d'une ou plusieurs activités sportives, chaque samedi et gratuitement.
- **Égalité :** du 1^{er} mars au 15 mai, le 1^{er} Printemps des Égalités proposera un programme complet autour de l'égalité Femme / Homme et Fille / Garçon. En 2020, la Ville de Vichy a mis en place un COFIL égalité transverse (*élus, agents, partenaires de la société civile*) chargé de faire des propositions et de mener des actions sur les thèmes de l'égalité et de la lutte contre les discriminations.

LA VILLE CHANGE !

MIEUX VIEILLIR À VICHY QU'AILLEURS

La société est vieillissante, l'âge moyen progresse. L'ambition de Vichy n'est pas seulement de « bien vieillir » mais de « mieux vieillir », ici plutôt qu'ailleurs.

Dès aujourd'hui, la Ville de Vichy s'emploie à anticiper la trajectoire démographique du territoire afin de préparer les besoins de demain pour les seniors.

La ville s'adapte et chaque projet futur intègrera cette notion du « mieux vieillir », dans divers domaines.

Accès aux soins pour tous

Pour faciliter l'accès des habitants aux soins, la Ville de Vichy et Vichy Habitat ont étudié la création d'un nouveau Pôle santé dans les anciens locaux du Pôle Emploi situés au pied de la Résidence L'Arlequin, au n°2 de la place Charles-de-Gaulle à Vichy. C'est le **Pôle santé Arlequin**.

Après avoir transformé 760 m² de bureaux

en cabinets médicaux, les locaux ont une capacité d'accueil de 14 à 16 praticiens.

Rassembler, en un même espace, des spécialités différentes favorise une meilleure coordination des professionnels de santé et renforce l'accès aux soins des populations dans un lieu plus accessible.

Pour les professionnels de santé, l'exercice en Pôle de santé permet de rompre avec l'isolement et de mieux répondre aux exigences de continuité et de permanence des soins.

Le pôle regroupe aujourd'hui une orthophoniste, une psychologue, une psychomotricienne, une orthoptiste, un médecin généraliste, des infirmières de coordination (AZALEE), une infirmière de pratique avancée en psychiatrie, la Ligue contre le Cancer et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Vichy Val d'Allier.



Mais Aussi...

LES ATELIERS DU CCAS

Du 26 septembre 2022 au 30 juin 2023, le CCAS propose divers ateliers à destination des seniors, ainsi qu'un programme de conférences riche.

- **Activités physiques** : gym, pilates, marche, yoga, danse et même auto-défense permettent de maintenir une activité sportive adaptée et de faire reculer

la baisse de vitalité.

- **Activités d'esprit** : un panel d'activités artistiques (*chant, théâtre...*) et des conseils sur la nutrition, la conduite ou même la mémoire sont dispensés par des équipes qualifiées engageant le corps et l'esprit au service de la confiance en soi, la concentration et l'attention.

- **Activités numériques** : des encadrants proposent un accompagnement selon le niveau des participants, principalement sur tablette, pour appréhender le monde du numérique.

Toutes ces activités et bien d'autres sont à retrouver dans le programme des animations seniors, disponible au CCAS. Inscription obligatoire dans la majorité des cas.

MAISON MÉDICALE DE GARDE

Installée au sein du **Pôle santé Arlequin** depuis juillet 2022, la Maison médicale de garde est gérée par l'AMLAPS 03.

Elle a ouvert ses portes le 30 septembre 2020, initialement dans les locaux de la Pergola à Vichy.

La Maison médicale de garde remplit un rôle essentiel dans le cadre de la permanence des soins ambulatoires (PDSA) qui a pour objectif de répondre aux besoins de soins non programmés aux heures de fermeture habituelle des cabinets médicaux et des centres de santé. Les médecins présents à La Maison Médicale de Garde de Vichy sont issus des secteurs de Cusset, Vichy, Lapalisse et Varennes-sur-Allier. Ils assurent les gardes dans un lieu unique et en cœur d'agglomération :

- Du lundi au vendredi de 20h à minuit
- Samedi de 12h à minuit

• Dimanche et jours fériés de 8h à minuit

Obligatoire : Il est impératif de prendre rendez-vous avant de se rendre à la Maison Médicale de garde au 04 30 23 30 23



1 Pôle santé

regroupant plus de **15 praticiens** en un même lieu

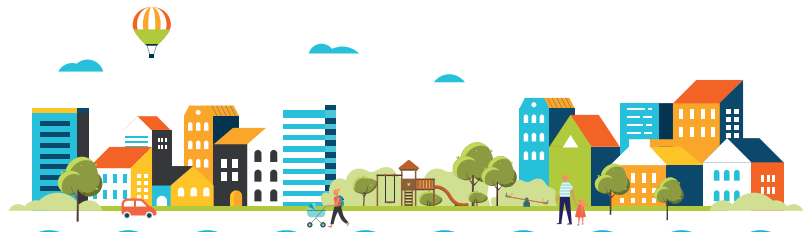
3 000 étudiants

en 2022
Objectif **4 000** en 2035

10 ha

de surfaces créés aux Ancises pour accueillir de nouvelles entreprises

Des Chiffres



POINT D'ÉTAPE AGIR 2035 :

INNOVER POUR ACCÉLÉRER LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

PILIER 3


Réduire l'empreinte carbone est un défi indispensable à relever. L'ambition est claire : diminuer nos émissions d'ici 2035, pour atteindre une compensation complète de ces émissions à l'horizon 2050. Les actions entreprises jusqu'ici sont les pierres angulaires de ces objectifs.

PLAN VÉLO DÉJÀ EN COURS ET QUI SE POURSUIT EN 2023-2024

L'objectif est d'aménager 116 kilomètres de pistes cyclables sur l'ensemble du territoire de Vichy Communauté. Près de 70 % ont déjà été réalisés pour **encourager les habitants à choisir le vélo plutôt que la voiture.**

Actuellement, le centre-ville de Cusset et de Vichy sont intégralement reliés. Les travaux de liaison jusqu'à Bellerive-sur-Allier ont été réalisés, ainsi que les liaisons jusqu'à Abrest. En 2023, il est prévu de réaliser les axes entre Vichy et Charmeil et entre Vichy et Le Vernet.

À noter : les voies et zones piétonnes en cœur de ville sont limitées à 6km/h pour les vélos, les trottinettes et assimilés.

PLAN PIÉTON ANNONCÉ POUR 2023

44% des Vichysois préfèrent la marche pour leur déplacement, un record national ! Pour faire de Vichy la ville du piéton, un « **plan piéton** » est annoncé pour le printemps 2023 avec quelques mots d'ordre : des trottoirs entretenus, sécurisés, désencombrés, agréables et accessibles.



GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS : EXPÉRIMENTATION BIODÉCHETS ET TRI HORS DOMICILE

Pour permettre aux citoyens de poursuivre la démarche de tri sélectif des déchets en dehors de leur foyer, des corbeilles de tri (*reconnissables par un autocollant jaune*) sont disposées dans 16 lieux différents sur le territoire de la commune de Vichy.

Pour anticiper et répondre à la prochaine mise en place obligatoire de la collecte de biodéchets, effective au 1^{er} janvier 2024, une expérimentation est en cours dans certains quartiers pour un an.

Les biodéchets collectés peuvent être valorisés favorisant ainsi la lutte contre l'émission de CO². Il suffit de déposer les déchets alimentaires de type épluchures, coquilles d'œufs, peaux d'agrumes, viande, poisson, dans l'un des 15 collecteurs en libre accès à Vichy (*Garêts, Beauséjour*).



En Bref

PROJETS DE VERDISSEMENT

• Création de micro-jardins

Animation proposée aux écoles maternelles et élémentaires de Vichy. Il s'agit de mettre à leur disposition une ou deux caisses transportables d'environ 1,5m² de surface, remplies de substrat (*terre et compost*), afin que les élèves conçoivent et réalisent un micro-jardin destiné à être présenté au public. L'objectif : sensibiliser les enfants à leur environnement et aux êtres vivants (*animaux et végétaux*). 8 écoles vichysoises participent activement à ce projet.

• Mise à disposition de jardins partagés

Action menée principalement en partenariat avec les comités de quartier. Un jardin partagé est un espace qui se conçoit, se construit et se cultive à plusieurs. Il offre à chacun la possibilité de travailler à une réalisation commune (*lieu convivial, favorise les rencontres*). Fondé sur des valeurs de partage, de solidarité et de créativité, il contribue à la création d'un lien social. Des parcelles sont disponibles sur l'ensemble du territoire vichysois.

• Ville 4 fleurs

Ville fleurie et labellisée 4 fleurs par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris depuis 1967, Vichy permet une traversée de la ville, du nord au sud, sans quitter les parcs. Ce label a évolué pour adopter une vision contemporaine tout en tenant compte de la qualité de l'espace public dans son ensemble et des préoccupations environnementales toujours plus prégnantes.

LA VILLE CHANGE !

ADAPTER LA VILLE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Adapter la ville aux changements climatiques est devenu indispensable pour préserver le niveau de qualité de vie qui attire entreprises, actifs, familles et touristes à Vichy. Il ne peut être envisagé d'adaptation sans réduction de l'empreinte carbone. D'ici à 2050, nos émissions devront atteindre une compensation complète.



Réduction de la consommation énergétique

Depuis 2008, la Ville de Vichy mène plusieurs actions sur les installations d'éclairage public afin d'optimiser les consommations électriques.

Dans ce but, un plan pluriannuel d'économies d'énergies a été mis en place depuis 2012 avec un investissement évalué à 500 000 € TTC et une baisse attendue de la puissance consommée de l'ordre de 30 %.

Principales actions menées

- Remplacement des sources énergivores et des lanternes vétustes : 85% de ces sources ont été remplacées par des sources lumineuses consommant 3 fois moins.
- Suppression des lanternes type « boule », également énergivores (5% restants).
- Dispositifs d'abaissement de puissance entre 20h - 6h.

- Extinction des éclairages dédiés à la mise en valeur et des éclairages non routiers.
- Installation d'horloges astronomiques pour optimiser le temps de fonctionnement de l'éclairage public.
- Éclairage des terrains de sports, dont une coupure automatique est prévue à 22h.
- Mise en place systématique de LED lors de changement d'éclairage dans les bâtiments municipaux.

Le bilan, en chiffre

- En 10 ans, 50% du parc de lanternes ont été remplacés.
- En 2022, 35% du mobilier d'éclairage public est à source lumineuse LED.
- La consommation annuelle de la ville est de 2 020 000 kWh pour une facture de 337 362 € TTC (facture 2021). Sans le plan pluriannuel d'économie d'énergie engagé, la consommation serait de l'ordre de 3 270 000 kWh pour une facture annuelle de 546 200 € TTC.

Soit un gain de 208 800 € TTC par an (38% d'économie d'énergie) d'où un amortissement en 3 ans des travaux d'économie d'énergie.

Production d'énergie

Maîtriser ses coûts et ses consommations énergétique est un premier pas vers la décarbonation, mais il n'est pas suffisant. Il



est à présent question aujourd'hui de mettre en place une production locale d'énergie renouvelable.

Des travaux et réflexions sont menés quant au **déploiement du photovoltaïque sur les bâtiments publics** (déjà en place sur le Stade Aquatique, le Grand Marché...). En 2023, la création d'une **centrale photovoltaïque** sur le site de l'aéroport Vichy - Charmeil entrera dans sa phase de travaux. 16 ha de panneaux solaires produiront à partir de la fin 2024, l'équivalent énergétique de la consommation de 16 000 personnes.

Mais Aussi...

VERDISSEMENT, 10 000 ARBRES PLANTÉS

Avec plus de 10 000 arbres et végétaux plantés sur son territoire en 5 ans mais aussi grâce à une réflexion menée autour de l'intégration du végétal dans l'aménagement urbain, Vichy entretient son capital arboré avec une d'une gestion réfléchie de son paysage vert (Parc omnisports, cimetière, place Charles-de-Gaulle, parking de l'Hôtel de Ville, Cour de l'école maternelle Alsace...)

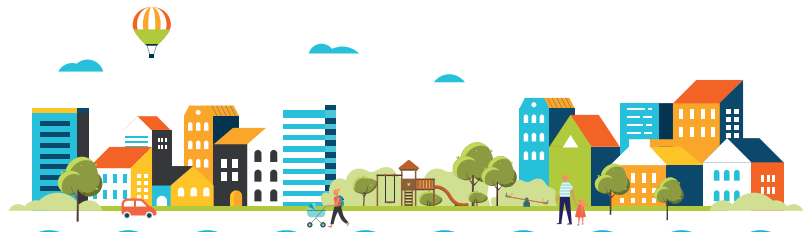
PRÉSERVER UNE RESSOURCE EN EAU DE QUALITÉ

La conception des espaces urbains intègre de plus en plus l'élément « eau » dans son paysage. L'eau a des pouvoirs naturellement rafraîchissants lorsqu'elle s'infiltre dans le sol et permet le rechargement des nappes phréatiques, indispensable à l'équilibre environnemental. Les végétaux, les sols et la terre absorbent et retiennent l'eau comme des éponges, contrairement à l'asphalte et au béton qui sont imperméables.

Dans le cas de fortes précipitations, cela peut entraîner des inondations en ville. Ainsi, des jardins de pluie, des noues, des puits perdus, des bassins de rétention ont été construits et des opérations de désimperméabilisation ont été menées dans plusieurs points de Vichy (rue des Géraniums, allée des Iris, rue Dunant, rue des œillets, boulevard urbain, place Charles-de-Gaulle...).



Des Chiffres



POINT D'ÉTAPE AGIR 2035 :



RENFORCER ET AFFIRMER L'IDENTITÉ DU CŒUR DE VICHY

PILIER 4


Inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, Vichy revendique avec fierté son identité de ville thermale. Cette identité se doit de se retrouver dans chacun des lieux de rencontre, de détente ou de balade. En chaque lieu de la ville, il doit être possible de percevoir les valeurs et les richesses de la Reine des Villes d'Eaux.

DYNAMIQUE COMMERÇANTE AVEC 33 MAGASINS OUVERTS EN 2022

Vichy continue d'accompagner l'implantation de nouveaux commerces. **La vie commerçante reste un des piliers d'une ville attractive.** En 2022, ce sont **37 nouveaux magasins** qui ont ouvert.

REDYNAMISATION DU FER À CHEVAL

Les boutiques fidèles et historiques se verront bientôt accompagnées de nouveaux concepts. L'installation de l'enseigne « Édouard » offre un univers de décoration et salon de thé, réinterprétant une boutique emblématique de site. **Après travaux, les boutiques seront toutes originales et aménagées dans les stricts respects du patrimoine de cet écrin.** Elles seront prêtes à accueillir les visiteurs de ce nouvel espace de balade lors de la renaissance du Parc des Sources. Les prochaines ouvertures seront au rendez-vous de cette fin d'année.

DISPOSITIF D'AIDE À L'INSTALLATION

En complément des aides de l'État et de la Région, cette aide accompagne l'installation ou la reprise d'activité commerçante et artisanale.

Objectifs : ① Faciliter la reprise de locaux commerciaux désaffectés. ② Accompagner la restructuration patrimoniale des rez-de-chaussée vacants. ③ Soutenir des projets d'acquisition de murs commerciaux. **Les chiffres :** 1 575 m² de surfaces commerciales rénovées, 189 ouvertures, 174 000 € de subventions accordées, 17 points de vente accompagnés.



En Bref

- **500 enseignes**
Près de 500 enseignes sont ouvertes en centre-ville.
- **Ouvertures le dimanche**
Vichy bénéficie d'une dérogation autorisant l'ouverture de plus de 330 commerces en centre-ville (+ de 115 bars, restaurants...).
- **Simplifier le stationnement**
Le stationnement est gratuit entre 12h et 14h et après 18h ainsi que les dimanches et les jours fériés. 20 mn sont offertes une fois par jour. Application mobile « FLOWBIRD ».
- **Comptage des flux en centre-ville**
(rue de l'Hôtel des Postes)
Vichy établit un nouveau record depuis 2019, année de lancement des comptages ! En 2022, ce sont plus de 2 millions de passages recensés en centre-ville, soit une augmentation de +6,3% depuis 2021.
- **Grand Marché : pôle alimentaire**
6800 m² dédiés au Commerce et à l'Artisanat alimentaire de proximité ; à la promotion des produits du Bourbonnais et de l'Auvergne. Environ 70 producteurs agricoles des alentours de Vichy présents. Il sont installés en mezzanine (1964 m²) les mercredis, samedis et dimanches de 7h à 13h.
- **Aides mises en place pendant le COVID :**
 - Vichy Live Tour : 79 commerces participants.
 - Vichy Food Tour : 21 restaurants participants.
 - 7 Visioconférences
 - Distribution du « ki.t commerçant » : gel, stickers et masques : plus de 550 kits donnés.
 - Cartographie des commerces ouverts et restaurants proposant des plats à emporter.
 - Adhésion à la plateforme « Ma Ville Mon Shopping » et communication sur les réseaux et par affichage en ville.



LA VILLE CHANGE !

L'AMBITION, RENOUVELER L'OFFRE DE LOGEMENT DU CŒUR DE VILLE



- **Ancien hôtel Régina** : une étude est en cours par le groupe CIR (*Compagnie Immobilière de Restauration*) concernant une opération de restauration. La résidence offrira **55 appartements et une surface commerciale** pour 2025.

- **Ancienne Banque de France** : cette opération mixte comprend **une résidence seniors et un immeuble disposant de diverses typologies de logements** (25 appartements). La commercialisation est en cours depuis janvier 2023. La façade de l'immeuble est conservée avec sa composition et ses matériaux d'origine et bénéficie d'un étage complémentaire avec terrasses en attique.

- **Ancien hôtel Alexandra** : il a fait l'objet d'un permis de construire pour **25 appartements et deux commerces** en septembre 2022. Il sera complètement restauré en conservant l'ensemble des dispositions d'origine encore en place et va bénéficier d'une façade de qualité avec la remise en place de menuiseries adaptées à cet édifice patrimonial.

- **Anciennes carrières féminines (rue Fleury)** : le groupe Édouard Denis commercialise plusieurs **logements étudiants** dans cet ensemble. Le permis de construire a été validé et la commercialisation est en cours.



Mais Aussi...

VICHY LAC

Vaste opération urbaine visant à créer un éco-quartier, « **Vichy Lac** » comptera **500 logements** à horizon 2035 qui seront répartis sur 17 hectares, au bord du lac d'Allier. Ce projet s'intègre dans la dynamique de la Ville en faveur d'une urbanisation modérée, principalement à vocation résidentielle, offrant tout le confort et répondant à tous les codes de la modernité. La concession d'aménagement sera lancée très prochainement. Les groupements d'entreprises auront 3 mois pour soumettre leur offre, avec l'objectif qu'un aménageur soit sélectionné à l'été 2023. Par la suite, des travaux préparatoires et des études seront à réaliser avant de lancer des travaux sur site.

LUTTE CONTRE LA VACANCE

Depuis plusieurs années, la Ville de Vichy et ses partenaires portent un ambitieux projet de reconquête de l'habitat, notamment en centre-ville en accompagnant l'adaptation et la diversification de l'habitat afin de répondre aux besoins des habitants.

Les moyens mis en place par la Ville de Vichy pour lutter contre la vacance :

- Un service d'accompagnement des propriétaires avec la Maison de l'Habitat et Vichy Communauté
- Une convention financière de 6 M€ en faveur de la rénovation du parc privé (39 logements vacants remis sur le marché depuis 2014).
- Une prime incitative de 1500€ par logement pour la sortie de vacance, déployée par la commune.

Un travail sur le long terme :

La Ville de Vichy souhaite amplifier ses actions de lutte contre la vacance. Ainsi, elle expérimente avec Vichy Communauté l'outil « **Zéro Logement Vacant** », pour suivre l'évolution de la vacance et contacter plus facilement les propriétaires.

Adopté le 5 décembre 2019, le « **Programme Local de l'Habitat 2019-2025** » revêt plusieurs axes prioritaires dont la réhabilitation de logements, la lutte contre la vacance, l'habitat indigne et les friches, mais aussi une offre de logements pour tous les budgets.

Réhabilitation des friches immobilières

La Ville de Vichy a adhéré au dispositif « **Cœur de Ville** » qui lui permet de s'engager fortement pour la remise sur le marché de logements anciens. La problématique des friches et de la vacance est un axe fort et une priorité pour la Ville depuis 2018, qui œuvre déjà en ce sens. L'objectif étant de produire de nouveaux logements.

Quelques exemples de réhabilitation :

- **Les Charmilles** : actuellement en commercialisation par Vichy Habitat, ce sont **10 appartements** qui seront construits en ce lieu pour 2024.



+ de 150
logements seront créés
après réhabilitation
des friches

Vichy Lac :
création de
500
logements

37
commerces ouverts
en 2022

Des Chiffres

DEUX TEMPS FORTS CULTUREL

SALON DES PATRIMOINES BOURBONNAIS LE SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 MARS 2023 AU PALAIS DES CONGRÈS

Fort du succès du premier Salon des Patrimoines en Bourbonnais qui s'était déroulé à Moulins en 2022, l'association « Patrimoine Bourbonnais Patrimoine d'avenir » renouvelle l'événement cette année à Vichy. Pour sa deuxième édition le Salon des Patrimoines Bourbonnais voit grand !

Les organisateurs visent cette année environ 100 stands, qui se répartiront en 70 associations, 20 artisans d'art et entreprises du patrimoine et 10 institutionnels, et espèrent pas moins de 3000 visiteurs. Cet événement est organisé en partenariat avec la mission Attractivité du Bourbonnais du Conseil Départemental, avec la Ville de Vichy et Vichy Communauté. Le projet est aussi soutenu par un financement Feader de l'Europe.

Ce salon a pour objectif de réunir tous les acteurs du patrimoine de l'Allier, d'échanger, de réfléchir, de mettre en lumière le travail des associations mais aussi de sensibiliser le public à la préservation des patrimoines. ■



LES 4 ET 5 MARS AU PALAIS DES CONGRÈS • ENTRÉE LIBRE DE 9H À 18H

Pendant ce week-end vous retrouverez :

- ✓ En avant-première le nouveau film de Frank Pizon sur la Rivière Allier.
- ✓ Des concerts
- ✓ Des conférences
- ✓ Des tables rondes
- ✓ Des jeux

Et pendant ce temps à l'Opéra...



CAROLINE VIGNEAUX - MERCREDI 8 MARS À 20H

Qui mieux que la désopilante et talentueuse Caroline Vigneaux pour illustrer les travers des hommes en cette journée internationale des droits des femmes ? Elle découvre la vérité sur des secrets jamais abordés, et s'installe à Vichy pour tout vous révéler, quitte à briser des tabous ancestraux !

UNE HISTOIRE D'AMOUR - DIMANCHE 19 MARS À 15H

Venez rire et pleurer autour de l'histoire d'amour de Katia et Justine dans la pièce écrite par le talentueux Alexis Michalik qui nous surprend là où on ne l'attend pas, avec un spectacle d'une rare justesse, aussi drôle qu'émouvant.

FAUST - DIMANCHE 26 MARS À 15H

Venez découvrir ce temps fort de la programmation lyrique de l'Opéra de Vichy. Avec son Faust, son œuvre la plus célèbre et représentée dans le monde, Charles Gounod s'empare du mythe popularisé par Goethe pour s'attacher à l'histoire d'amour et la déchéance de Marguerite. Constitué des forces musicales de l'Opéra de Limoges, déjà acclamées chez nous en 2022 avec le Voyage dans la Lune d'Offenbach, et un plateau de solistes remarquables digne des plus grandes maisons lyriques.



C'EST À VICHY 13

LES AU PALAIS DES CONGRÈS

Les Grandes Rencontres

reviennent les 10 et 11 mars prochain



Échange avec Philippe Lapousterle, ancien rédacteur en chef de RMC, organisateur et animateur des Grandes Rencontres. Il reçoit sur la scène du Palais des Congrès depuis 12 ans maintenant écrivains, journalistes, personnalités politiques...

Parmi les invités des 12 éditions des Grandes Rencontres, quels sont ceux qui vous ont le plus marqué ?

« Comment oublier la première Grande Rencontre ? L'invité était l'imam de Bordeaux et à l'issue de la rencontre, j'ai entendu l'un des auditeurs confier à son ami : « Je ne dirai jamais plus les bêtises que je disais sur l'islam ». Pour moi, là était la preuve de l'utilité de ces réunions. Jean d'Ormesson qui, à quelques mois de sa disparition, a enchanté toute l'assistance. Aucun témoin n'a oublié le magnifique duo de femmes composé de Laure Adler et Benoîte Groult : un festival d'intelligence, de sensibilité et de générosité. Chacun pouvait comprendre combien les hommes pouvaient tirer profit de la lutte des femmes pour une égalité avec les hommes. »

Quelle personnalité auriez-vous aimé recevoir aux Grandes Rencontres ?

« J'aurais aimé recevoir l'immense fabuliste Jean de La Fontaine, mais un léger décalage temporel a empêché notre rencontre physique. Ce génie qui a vu si clair en chacun d'entre nous. Qu'il parle des puissants ou des déshérités, des personnes âgées ou des jeunes générations, des femmes ou des hommes, rien n'échappe à son regard. Il a su instruire ses lecteurs et toutes les générations qui ont suivi. Les instruire et finalement plaire à tous, même ceux qui le critiquaient. Car ses jugements les plus sévères sont toujours accompagnés d'un sourire et



Philippe Lapousterle, animateur des Grandes Rencontres depuis 2010

surtout de quelques phrases que nous récitons encore plusieurs siècles plus tard. »

Quelle personnalité liée à Vichy auriez-vous aimé recevoir sur votre plateau ? (Madame de Sévigné, Albert Londres, Napoléon III)

« J'aurais préféré rencontrer Madame de Sévigné. Ses missives adressées à sa fille sont d'abord des lettres d'amour et n'étaient pas du tout destinées à être publiées, et cela les rend d'autant plus précieuses.

C'est certainement en lisant les lettres adressées par Albert Camus à ses amours et ses amis que l'on approche la vérité de cet immense écrivain. Et puis, ces lettres échangées entre Madame de Sévigné et sa fille est un témoignage unique. Alors

que les femmes à cette époque étaient complètement ignorées et négligées, ces lettres prouvent combien leur œil était exercé et combien leur talent excellait à décrire la bêtise et la suffisance des hommes les plus connus de l'époque. Il leur aurait été bien utile à ces hommes de lire ce que pensait d'eux Madame de Sévigné car ne reste d'eux que ce que disent ces lettres. »

Que pouvez-vous nous dire de l'édition à venir ?

Je peux dire que le choix des invitées et invités repose sur la volonté de s'adresser au plus grand nombre. Pour cela il est indispensable que la personne puisse partager avec le public une expérience et des savoirs qui intéressent chacun d'entre nous. Ensuite cette personne doit

être généreuse, avoir la volonté de partager ses expériences. Chacune et chacun des invités qui viennent vous rencontrer à Vichy le font gratuitement avec plaisir, avec la seule volonté d'avoir un contact plus personnel avec leurs lectrices et lecteurs.

De ce point de vue, je peux vous assurer que les Grandes Rencontres cette année fourniront des surprises. Je peux d'ores-et-déjà vous dévoiler la présence de François Hollande, Alain Baraton et Nathalie Saint-Cricq. Cette édition nous promet des moments d'émotion et des idées et réflexions qui chemineront longtemps dans nos têtes. »

Vous connaissez bien Vichy maintenant, qu'est-ce qui vous plaît dans notre cité thermale ?

« Et bien vous posez là une question que je me suis posée moi-même pendant très longtemps sans avoir de réponse. Comment expliquer qu'en venant à Vichy, je me sentais plus léger et moins encombré qu'ailleurs ? Peut-être à cause des Grandes Rencontres me disais-je, moments toujours exceptionnels qui pourraient justifier un changement d'humeur. Mais un jour, l'explication m'est apparue : Vichy est une ville d'eau.

L'Allier large et calme draine la ville. Mais surtout, sous la terre, les sources portent la ville et la font flotter. Et c'est cette impression de flotter un peu qui s'impose au piéton qui parcourt Vichy. Et rien de plus agréable que ce flottement, gage de légèreté et de liberté. » ■

Rendez-vous sur la page www.ville-vichy.fr/les-grandes-rencontres à partir du 24 février 2023 pour découvrir la liste complète des invités présents à Vichy pour la 13^e édition.

Retrouvez toutes les fiches, classées par thématique, concernant les travaux de réfection de votre bien à Vichy, des conseils et des guides pour mener à bien votre projet : ville-vichy.fr/urbanisme/fiches-conseils

REFAIRE SA TOITURE, LES BONS RÉFLEXES

Une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO apporte une visibilité internationale et un nouveau regard aux habitants sur ce patrimoine exceptionnel tout en les encourageant à le préserver. Après la présentation d'une nouvelle cartographie du Site Patrimonial Remarquable (SPR) en 2019, des fiches conseils à destination des particuliers sont à disposition afin d'assurer la bonne gestion de ce périmètre*.

Des règles particulières sont élaborées en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage afin de préserver un patrimoine de qualité. Aussi, tous les travaux doivent répondre à ces enjeux. Les fiches conseils accompagnent, sensibilisent et s'inscrivent dans le plan de gestion de la conservation du patrimoine en lien avec l'inscription UNESCO.

Vous avez un projet de réfection de toiture ? Voici quelques conseils pour le bon déroulé de votre dossier.

• Le temps de préparation et de conseils

Étape importante, ce temps est nécessaire à la bonne définition de votre projet :

- Demandez conseil aux instructeurs et à l'architecte conseil.
- Dans certains cas, vous pouvez bénéficier de subventions (*éligibilité à vérifier en amont du dépôt de votre dossier*).

• Le dépôt de votre dossier

Il comprend :

- Le formulaire CERFA de demande.
- Les notices et pièces graphiques.

Le temps de l'instruction varie de 2 à 5 mois selon la demande (*autorisation préalable pour l'ins-*

tallation d'enseigne par exemple, déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis de démolir...)

• L'autorisation est accordée

À faire par vos soins :

- Afficher l'autorisation sur le terrain pour éviter les contestations des voisins (*possibles jusqu'à 6 mois après travaux*).
- Faire une demande d'occupation du domaine public si vos travaux dépassent le périmètre privé : ville-vichy.fr/demarche/occupation-domaine-public-pour-travaux
- Faire une déclaration d'ouverture de chantier (*permis*

de construire) : service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1992

• Les travaux ont débuté, puis sont achevés

À faire par vos soins :

- Faire la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) et l'adresser à la Mairie. Le formulaire est disponible ici (*ou fourni avec l'arrêté*) : service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1997

• Contrôle des travaux

Un certificat de conformité vous sera délivré.

* Aux accueils de la Mairie de Vichy, de Vichy Communauté et de la Maison de l'Habitat

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Groupe « Vichy C'est vous »

Pourquoi nous soutenons le projet de rénovation du parc des sources.

Parce que c'est un besoin criant pour les Vichyssois depuis des années.

Parce que le portage technique est assuré par le service des espaces verts de Vichy, dont les connaissances et compétences

nous sont précieuses.

Parce que nous récupérons aujourd'hui un parc avec une population arborée sur le déclin dont il faut prendre soin.

Parce que ce projet est un plus écologique en termes de biodiversité, de respiration des sols et de plantation de nouveaux individus.

Néanmoins, notre soutien ne vaut pas totale approbation.

En effet, plusieurs décisions vont à rebours d'un projet du XXI^e siècle.

Les fontaines, certes en circuit fermé, sont très gourmandes en énergie.

Par ailleurs, nous aurions favorisé davantage les rues piétonnes aux

places de parking et ainsi amélioré grandement les conditions de travail des terrassiers et les déplacements des promeneurs.

Nous continuerons donc notre mobilisation en faveur d'un parc moderne.

Isabelle Réchard,
Mahmoud Farwati,
Magali Dubreuil

Groupe « Vichy bleu Marine »

La libération du marché de l'énergie, voulue par l'Union européenne, est un choix politique désastreux, elle nous entraîne tous vers la ruine. Déjà Vichy a pris des mesures cet hiver pour limiter son budget éclairage et chauffage. La France qui fut le premier exportateur d'électricité et qui a fermé Fessenheim se

voit contrainte d'en acheter à l'Allemagne, qui la produit avec ses centrales à charbon.

Avoir permis à une vingtaine de sociétés commerciales non productrices, de vendre du gaz ou de l'électricité achetés à un prix correct auprès des opérateurs historiques pour les revendre

est une aberration. Les bénéfices sont scandaleux, ils se font au détriment des collectivités, des artisans, des commerçants et des particuliers (à partir du 1^{er} Juillet 2023). Cela va plomber notre économie et le pouvoir d'achat des Français. Sans énergie bon marché nous nous dirigeons vers une récession. Déjà des

boulangeries vont fermer. Des commerçants ont décidé de réduire leurs heures d'ouverture. Des restaurateurs vont rendre leurs tabliers. Le bouclier tarifaire, déployé par les pouvoirs publics, n'est que la création de futurs impôts.

Jean-Pierre Sigaud

www.vichybleumarine.fr

PRINTEMPS DE L'ÉGALITÉ

Du 1^{er} mars au 14 mai, les Villes de Vichy, Bellerive-sur-Allier et Cusset proposent le « Printemps de l'Égalité », un programme culturel pour débattre et changer les regards sur la question de l'égalité femme-homme. Ce programme, réalisé avec les associations, services culturels et les services sociaux des trois villes et un ensemble de partenaires, proposera entre autres des expositions-photos, des conférences, des spectacles et même un escape game ! Rencontre avec Marie-Laurence Canevet, conseillère municipale, Présidente du Comité de Pilotage Égalité des Droits et Lutte contre les Discriminations et Marie-Hélène Roussin, conseillère municipale, membre du comité de pilotage.



Pourquoi avoir proposé le Printemps de l'Égalité en 2023 et qu'en attendez-vous ?

« Notre constat est que la question de l'égalité femme-homme, même si elle progresse en France, doit encore avancer. Nous le voyons au niveau national, les plaintes au sujet des violences faites aux femmes augmentent, le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement constituent une préoccupation grandissante, sachant qu'ils visent majoritairement des femmes. Nous avons donc saisi le prétexte de la journée internationale du droit des femmes du 8 mars prochain, pour conjuguer les énergies autour de ces objectifs :

sensibiliser à l'égalité, au respect de chacun, à la question de la différence. Pour construire un programme sur plusieurs semaines, nous avons pu réunir des acteurs des villes de Vichy, Bellerive-sur-Allier et de Cusset : élus, services municipaux, associations, etc. »

À qui s'adresse le Printemps de l'Égalité ?

« Par nature, le Printemps de l'Égalité s'adresse à tout le monde. Nous devons continuer à sensibiliser le plus grand nombre sur ces questions afin de faire évoluer les regards et les attitudes de chacun. En parallèle et de façon indirecte

à travers cet événement, nous nous adressons à toutes les personnes qui se trouvent en situation de harcèlement. Parler d'égalité, sensibiliser contre toutes les discriminations, c'est aider les victimes -parfois isolées- à se signaler et à demander de l'aide ».

Quels sont les grands temps forts du Printemps de l'Égalité ?

« Le Lancement du Printemps de l'Égalité est le premier temps fort de ce programme. Ce lancement se fera officiellement le vendredi 3 mars à 18h, à la médiathèque Valery-Larbaud, autour de l'exposition « Femmes Bourbonnaises Remarquables ». Ce thème sera récurrent au cours de ce Printemps de l'Égalité à travers une série d'expositions-photos : femmes remarquables de par le monde, femmes remarquables dans la science, femmes remarquables en France etc. Ensuite, selon sa propre sensibilité, chacun trouvera les événements qui l'intéressent ou qui l'interpellent : spectacle « Et pendant ce temps Simone veille » à Bellerive-sur-Allier, table-ronde sur le thème « Métiers pour hommes, métiers pour femmes : la fin des stéréotypes » organisée par le Soroptimist à Vichy, spectacle « Les footballeuses » à Cusset. Les

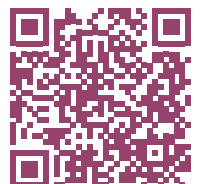
étudiants étrangers du Cavilam nous offriront, quant à eux, leurs regards croisés sur la question de l'égalité femme-homme dans le monde. »

Quelles sont les autres actions portées par la Ville de Vichy en matière d'égalité ?

« Le COPIL égalité a été mis en place au début du mandat actuel. Il intervient sur l'égalité des Droits et la Lutte contre les Discriminations. Notre démarche nous conduit à travailler auprès des écoles (semaine de l'égalité), auprès des collèges (lutte contre le harcèlement) ou encore auprès des commerçants (mise en place du dispositif *Angela*). En interne, nous menons aussi un travail de sensibilisation des agents sur les questions de l'égalité professionnelle. L'un des points importants de notre démarche, c'est de parler à toutes et tous, à tous les âges et dès le plus jeune âge. Dès l'instant où nous touchons au vivre ensemble, il faut sensibiliser très tôt. Actuellement, un groupe de travail conduit par Linda Péliissier, avance sur la dénomination des rues. Notre souhait est de féminiser davantage nos rues, nos places, notre espace public. » ■

Du 1^{er} mars au 14 mai, le Printemps de l'Égalité proposera des conférences, des spectacles, de l'humour, un café-musical à Vichy, Bellerive-Sur-Allier et Cusset. Ce programme a été élaboré en coopération avec le CIDFF, la Maison Familiale et Rurale d'Escurolles, le collectif Hubertine Auclert, Regards de Femmes, le Zonta Club, le Cavilam, le lycée Valery-Larbaud, les services culture, les médiathèques et CCAS de Vichy, Bellerive-sur-Allier et Cusset.

Retrouvez tout le programme sur :



DU 5 AU 12 MARS 2023

LA COURSE AU SOLEIL



© A.S.O. 2023 • © Greg artiste

MERCREDI 8 MARS 2023

PARIS NICE

VICHY COMMUNAUTÉ

8 mars 2023

La course du « Paris-Nice » passera par Vichy et le territoire de l'agglomération avec une arrivée à la Loge des Gardes.

Venez encourager les coureurs !



Yvelines
Le Département



VILLE DE
NICE



DOMITYS

SKODA

E.Leclerc

CENTURY 21

hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT



EUROVISION
SPORT

TISSOT
SWISS WATCHES SINCE 1853

SHIMANO

NTT

AG2R LA
MONDIALE

Adecco

Santini

france•tv

paris-nice.fr | @ParisNice | #ParisNice